



Vucherens, le 09/12/2021

Le Conseil communal a tenu séance le mardi 7 décembre 2021.

Lors de cette séance, le Conseil communal a :

- **Nommé un troisième délégué à l'association intercommunale SIEMV**
- **Amendé puis accepté le préavis du Bureau** : Fixation des indemnités du Conseil communal ;
- **Adopté le préavis municipal 10/2021** : Budget de fonctionnement pour l'année 2022 ;
- **Adopté le préavis municipal 11/2021** : Fixation des plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnement pour la législature 2021-2026.

Le bureau du Conseil vous adresse ses meilleures salutations.

Pour le Conseil communal

Luc-Olivier Bünzli  
Président



Noémie Gabriel  
Secrétaire